



VUE

d'ensemble





La vitalité du débat public et la mobilisation citoyenne sont des richesses pour nos communes.

Jean-Michel Catelinois
Votre maire



Chères Tricastines, chers Tricastins,



À l'issue des élections municipales de mars 2026 et de l'installation officielle du nouveau conseil municipal, je tiens à vous redire, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, toute ma reconnaissance pour

la confiance que vous nous avez accordée.

Je tiens également à saluer l'engagement de tous les collégiens et de toutes celles et ceux qui ont pris part à ce temps démocratique essentiel. La vitalité du débat public et la mobilisation citoyenne sont des richesses pour nos communes.

Le temps est désormais à l'action. Les enjeux sont nombreux et le cap à atteindre maintenant fixé.

Il n'y a pas de temps à perdre.

D'ores et déjà, l'équipe municipale est au travail.

Les feuilles de route sont claires, les priorités identifiées, et les échanges avec les services et les partenaires ont repris.

Dans le respect de chacune et de chacun, de la diversité des sensibilités et des parcours, nous avons la responsabilité collective de travailler ensemble, de dialoguer et de construire des réponses concrètes aux attentes des habitants.

C'est dans cet esprit de rassemblement, de dépassement des clivages et de coopération que nous entendons conduire notre action municipale, avec comme seule boussole le bien-être de toutes les Tricastines et de tous les Tricastins, et l'avenir de notre commune.

Si cette publication a avant tout pour objectif de vous présenter la nouvelle équipe municipale, nous aurons l'occasion, dans les prochains mois, de vous rendre compte de l'action municipale et des projets qui structureront ce nouveau mandat.

Avec toute ma considération et tout mon dévouement.



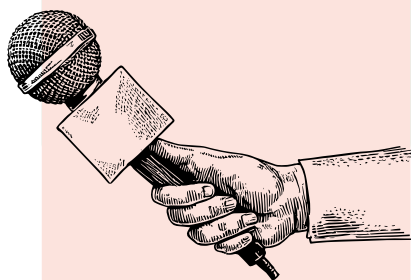
Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Rédacteur en chef : Thomas Vanfleteren
Rédaction : Thomas Vanfleteren, Florence Exbrayat, Audrey De Luca
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : service communication, Damien Chaillan.
Tirage : 5 600 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2022
Éditeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux,
place Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot



Sommaire

04

Projet du maire



13

Isabelle Corsini, adjointe au maire en charge de la citoyenneté et de la communication.



11

Véronique Hurbin, adjointe au maire en charge de l'environnement, du développement durable et des risques industriels



07

Béatrice Roumieux, adjointe au maire en charge de la solidarité, la santé et l'accompagnement social



19

Agenda



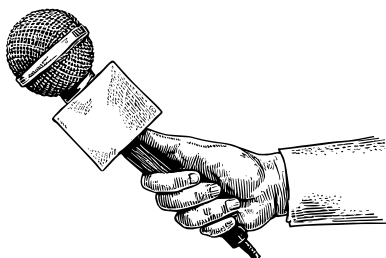


« Interview de Jean-Michel Catelinois

Jean-Michel CATELINOIS

MAIRE

Élu maire, à la majorité des voix lors de la séance officielle d'installation du nouveau conseil municipal qui s'est tenue samedi 28 mars devant de nombreux Tricastins, Jean-Michel Catelinois, a bien voulu répondre à nos questions.



Comment avez-vous constitué cette nouvelle équipe municipale ?

« Cette équipe est le fruit d'un travail collectif et surtout le reflet d'une envie de servir, d'agir pour sa ville. J'ai souhaité rassembler des femmes et des hommes engagés, aux profils variés, qui partagent un même attachement à notre commune, pour l'intérêt général. »

Quelles compétences et quelles complémentarités avez-vous souhaité rassembler autour de vous ?

« Nous avons veillé à associer des compétences diverses, à la fois techniques, professionnelles et humaines. La complémentarité des parcours est une richesse qui permettra d'aborder les dossiers avec des regards croisés et une approche constructive. »

Quel rôle souhaitez-vous confier aux adjoints et aux conseillers municipaux dans ce nouveau mandat ?

« Chaque élu a un rôle actif à jouer. Je sais pouvoir compter sur une équipe pleinement investie, où chacun est responsable de ses délégations, tout en travaillant en transversalité avec les autres élus et les services municipaux. »





En quoi cette équipe diffère-t-elle de la précédente ?

« Notre équipe est renouvelée de moitié ce qui apporte un juste équilibre entre l'expérience des "sortants" et celle de ceux qui arrivent avec un regard nouveau. Comme la précédente équipe – que je remercie pour son engagement citoyen – la municipalité est le reflet de notre commune, riche de diversités, d'individualités qui forment pour finir un groupe soudé et uni. »

Quelle sera votre méthode de travail avec le conseil municipal au quotidien ?

« Ce nouveau mandat s'inscrira comme le précédent avec une méthode basée sur l'écoute, le dialogue et le travail collectif. Les décisions seront prises de manière concertée dans un cadre participatif où le dialogue est permanent. »

Quelle place accorderez-vous à la concertation avec les habitants et les acteurs locaux ?

« La concertation est essentielle. Nous continuerons à aller à la rencontre des habitants, à les associer aux projets et à être attentifs à leurs attentes, car une commune se construit avec et pour ses habitants pas pour servir des intérêts particuliers. »

Comment la commune travaillera-t-elle avec l'intercommunalité et les partenaires institutionnels ?

« Je n'aurais qu'une citation pour vous répondre "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin". Et j'ai l'ambition que notre territoire aille loin ! »

CHIFFRES

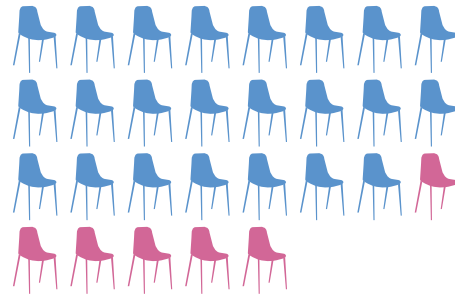
Les résultats du scrutin

Parmi les **7 123** électeurs inscrits sur la liste électorale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, **4 371** se sont rendus aux urnes pour voter au second tour.

Le taux de participation a été de **61,36 %** (45 % en 2020 et 66 % en 2014).

Parmi les **2 listes** en lice dimanche 22 mars, voici les résultats du scrutin après dépouillement des bulletins de vote :

Conseil municipal



« **Saint-Paul passion commune** »
2 280 voix (53,48 %)
 Soit **23** conseillers municipaux et **7** sièges de conseiller communautaire.

« **Saint-Paul autrement** »
1 983 voix (46,52 %)
 Soit **6** élus au conseil municipal et **2** sièges à la CCDSP.

CCDSP



ÉCLAIRAGE

Comment est calculée la répartition des sièges ?

Le nombre de sièges à répartir est tout d'abord déterminé au regard du nombre d'habitants de la commune, soit 29 sièges de conseillers municipaux pour Saint-Paul.

Les sièges sont répartis entre les listes, pour l'élection des conseillers municipaux et pour l'élection des conseillers communautaires, à la proportionnelle à la plus forte moyenne avec prime majoritaire de 50 % à la liste arrivée en tête selon l'article L. 262 du Code électoral, soit 15 sièges.

Le reste des sièges à répartir [14] est donc calculé à la proportionnelle [plus forte moyenne].

Seules les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés sont admises à la répartition des sièges.





Guy FAYOLLE

PREMIER ADJOINT AU MAIRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT
DE LA VILLE ET DES GRANDS
PROJETS

Vous entamez un nouveau mandat au poste de premier adjoint. Quels engagements souhaitez-vous réaffirmer aujourd'hui ?

« Nous nous sommes engagés à développer la commune de manière maîtrisée, à préserver son identité et à améliorer le quotidien des habitants. Cela signifie des projets structurants utiles, des équipements adaptés, un urbanisme réfléchi et une attention constante à la qualité de vie et à notre environnement. Nous resterons fidèles à ces principes. »

En quoi votre expérience constitue-t-elle un avantage pour ce nouveau mandat ?

« Nous connaissons la situation de la commune, ses forces, ses fragilités et ses enjeux. Nous ne partons pas d'une page blanche : nous poursuivons un travail engagé avec méthode et cohérence, pour écrire une nouvelle page de notre histoire commune. »

« Sur le dossier d'implantation de 2 EPR2, il nous faut unir nos forces, mobiliser tous les partenaires locaux et parler d'une seule voix pour porter haut et fort notre candidature auprès des instances décisionnelles. »

Quels seront les premiers projets lancés dans les prochains mois ?

« Il existe plusieurs dossiers structurants qu'il va nous falloir mener de front. Je pense au cinéma, à la médiathèque, au parc paysager devant l'Odyssee'0 ou la requalification des voiries, comme les avenues Gounod, Mistral. Je pense aussi aux voies douces comme celle que nous avons imaginées depuis la Zone d'activités Drôme Sud Provence et la cité 3 vers le giratoire de l'Europe. »

« Cela étant, les premières décisions porteront sur la programmation et le calendrier afin de garantir une mise en œuvre efficace et conforme aux contraintes budgétaires. Et ce sans négliger la phase préalable d'échanges avec les Tricastins pour présenter ces projets et discuter de leur mise en œuvre. »

Parmi les projets structurants à venir, quel est celui qui, pour vous, est le plus important ?

« Par définition, un projet structurant est de fait important pour un territoire. Celui qui me semble être le plus important et pour lequel il faudra rapidement nous battre, c'est bien celui de l'implantation de 2 EPR2. Sur ce dossier, il nous faut unir nos forces, mobiliser tous les partenaires locaux et parler d'une seule voix pour porter haut et fort notre candidature auprès des instances décisionnelles. »



Béatrice ROUMIEUX

DEUXIÈME ADJOINTE AU
MAIRE EN CHARGE DE LA
SOLIDARITÉ, LA SANTÉ ET
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Que recouvre précisément votre délégation ?

« Ma délégation touche directement à l'accompagnement de tous les habitants pour qui un soutien de la collectivité apparaît nécessaire. Elle concerne l'action sociale de proximité, l'aide aux personnes âgées, aux familles en difficulté, aux personnes en situation de handicap, de précarité ou d'isolement, mais aussi aux aidants familiaux. Le CCAS et la Maison des aînés jouent un rôle central dans cette mission, puisqu'ils constituent l'outil principal de la commune pour mettre en œuvre ces politiques de solidarité. En matière de santé, il s'agit également de favoriser l'accès aux soins, de soutenir les actions de prévention et de travailler avec tous les professionnels de santé du territoire. »

Quelles seront vos priorités pour cette nouvelle mandature ?

« Il est essentiel que chaque habitant puisse identifier facilement les dispositifs existants et se sentir accompagné. Nous veillerons à consolider les actions en faveur des aînés, notamment pour lutter contre l'isolement, et à soutenir les familles confrontées à des difficultés économiques et agir en faveur de l'inclusion. Nous souhaitons également développer les actions de prévention en matière de santé. Enfin, il sera important d'adapter notre action sociale aux évolutions de la société, en restant attentifs aux nouvelles formes de précarité. »

Comment envisagez-vous de travailler avec le CCAS ?

« Le CCAS est un acteur essentiel et dispose d'une expertise précieuse. Mon rôle sera d'accompagner

son action, de soutenir les équipes et de veiller à la bonne coordination avec les partenaires institutionnels et associatifs. Le travail en réseau est indispensable pour apporter des réponses efficaces et cohérentes. La solidarité est une responsabilité collective : elle nécessite l'implication des élus, des services municipaux, mais aussi des associations et des bénévoles. C'est d'ailleurs dans cette optique de coproduction que j'ai commencé mes rencontres auprès des acteurs locaux déjà pour me présenter, mais aussi pour poser un diagnostic et être à l'écoute de leurs attentes. »

Dans quel état d'esprit abordez-vous cette nouvelle responsabilité ?

« Avec beaucoup d'engagement et d'humilité. Les missions liées à la solidarité et à la santé sont particulièrement sensibles, car elles concernent des situations humaines parfois difficiles. Je souhaite exercer cette délégation avec bienveillance, écoute et pragmatisme, afin d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins de nos concitoyens. »

Quels seront les premiers dossiers engagés ?

« Ils sont multiples, mais nous allons rapidement apporter une réponse concernant la navette senior dont nous allons étendre le champ d'action et le périmètre d'intervention. Il en est de même pour le portage des repas qu'il nous faut faire évoluer pour répondre à la demande. Nous allons aussi avancer sur la question du logement en lien avec les promoteurs privés afin d'offrir là aussi une offre adaptée à la demande. »



Daniel BERNARD

TROISIÈME ADJOINT AU MAIRE
EN CHARGE DE LA CULTURE
ET DU PATRIMOINE

La culture : une passion et un engagement

Quel rôle la culture joue-t-elle dans votre vie personnelle ?

« Je suis passionné par le chant et par toutes les musiques depuis toujours. Mais, plus que ma pratique personnelle ou mon expérience au sein du conservatoire de musique, ce qui me motive, c'est de permettre à chacun, petits et grands, de vivre des moments culturels qui ouvrent l'esprit et rapprochent les gens. En tant qu'adjoint à la culture, je souhaite soutenir la créativité locale, valoriser notre patrimoine et pouvoir offrir à tous des expériences artistiques enrichissantes et épanouissantes. »

Quelles seront vos priorités pour les prochains mois ?

« Nous allons tout d'abord renouveler toutes les instances pour rapidement évoquer notre politique culturelle, la programmation 2027. À l'aube de la période estivale, nos efforts vont se concentrer sur la mise en œuvre des événements fédérateurs qui rassemblent toutes les générations durant l'été, sans oublier la promotion du nouveau musée. »

« Nous allons repenser certains lieux emblématiques, pour les rendre plus accessibles et adaptés aux besoins d'aujourd'hui, comme les salles de cinéma ou la médiathèque. »

Quelles actions sont prévues pour le patrimoine et les équipements ?

« Nous allons repenser certains lieux emblématiques, pour les rendre plus accessibles et adaptés aux besoins d'aujourd'hui, comme les salles de cinéma ou la médiathèque. Je pense aussi à notre richesse historique et à la valorisation de sites emblématiques de la commune. »

Comment collaborerez-vous avec les associations locales ?

« Nous travaillons depuis plusieurs années dans un cadre partenarial qu'il nous faut renouveler. J'entends maintenir un contact régulier avec nos représentants associatifs, mais aussi avec les écoles pour stimuler la créativité locale. »

Quels types d'événements voulez-vous développer ?

« Nous souhaitons pérenniser les événements qui sont inscrits dans les calendriers depuis de nombreuses années et continuer à soutenir leurs organisateurs quand ceux-ci sont portés par des associations comme la fête du livre jeunesse, le festival de cinéma, le concours international de piano ou encore le festival de soul jazz... Cela ne doit pas nous empêcher de développer de nouveaux projets de festivals, des concerts, des expositions, des spectacles vivants ou des rencontres littéraires. Nous allons d'ailleurs rapidement travailler à la création d'un nouvel événement autour du muguet, le 1^{er} mai qui, vous le savez, trouverait son origine en Tricastin. »





Céline ARANEGA

QUATRIÈME ADJOINTE
AU MAIRE EN CHARGE
DES AFFAIRES SCOLAIRES,
DU PÉRISCOLAIRE
ET DE LA JEUNESSE

Que pourriez vous dire de votre délégation ?

« Je suis une élue engagée au quotidien et investie pour notre jeunesse. C'est une délégation qui me plaît tout particulièrement parce qu'elle englobe un grand nombre de politiques mis au service de notre jeunesse et des parents. De la petite enfance avec la Maison de l'enfance, à l'enseignement dans nos écoles, aux activités hors temps scolaire avant ou après la classe ou durant les vacances, sans oublier le cap de l'adolescence et de l'entrée dans la vie d'adulte, le champ d'action est très vaste et ô combien intéressant. »

Des projets sont-ils prévus pour les établissements scolaires ?

« Nous avons déjà beaucoup fait pour améliorer nos infrastructures, avec la construction de la nouvelle école du Serre Blanc ou l'engagement de travaux pour améliorer le confort thermique par le remplacement du système de chauffage et la pose de climatisation, ou encore pour créer des espaces de fraîcheur. Nous allons poursuivre dans cette voie avec pour objectif d'offrir à notre jeunesse, mais aussi au personnel un cadre qui soit propice à l'apprentissage. »

Comment améliorer l'offre périscolaire ?

« Le temps périscolaire est un moment clé pour l'éveil et la découverte. Nous allons continuer à améliorer, à proposer des activités variées, culturelles, sportives et éducatives. Il nous faut aussi penser aux collégiens auprès de qui nous allons proposer un dispositif d'accompagnement pour leur faciliter l'accès à l'espace Coluche après la classe. »

Les centres de loisirs vont-ils évoluer ?

« Oui, nous allons poursuivre le travail d'enrichissement des programmes. Sur le plan des travaux, nous allons finaliser le projet d'extension du Rubis'Cube qui permettra de travailler dans un cadre plus agréable encore. »

Comment encourager l'implication de nos jeunes dans la vie locale ?

« Nous allons poursuivre bien évidemment le conseil municipal des jeunes et continuer à les impliquer aux projets qui concernent leur quotidien. Nous allons aussi par exemple mettre en place un programme de visites au sein de différentes institutions [mairie, département...], parfois méconnues, inviter nos jeunes à devenir acteurs de la vie publique et multiplier les occasions de les rassembler autour de temps forts.

Nous souhaitons également la mise en place d'un passeport jeune citoyen afin de permettre aux enfants et adolescents de participer et s'impliquer au mieux dans la vie locale, notamment auprès des associations, et en partenariat avec les lycées qui accueillent nos jeunes Tricastins.

Nous allons aussi renforcer le partenariat avec l'association Mosaïc à qui nous avons pu confier une part importante de la gestion du volet jeunesse.

Nous voulons aussi poursuivre les actions de prévention et de sensibilisation comme nous le faisons par exemple avec la lutte contre le harcèlement, mais aussi renforcer les outils de communication à destination de notre jeunesse. »





Alain RIVIÈRE

CINQUIÈME ADJOINT
AU MAIRE EN CHARGE
DE L'ESPACE PUBLIC,
DES TRAVAUX ET DE
LA PROPRETÉ URBAINE

En quoi consiste précisément cette fonction ?

« Cette délégation est très concrète puisque très visible et touche directement le quotidien des Tricastins. Elle concerne tout ce qui relève de la voirie, de l'entretien des rues et des trottoirs, de l'éclairage public, de la propreté urbaine, mais aussi des travaux sur les bâtiments communaux. »

« Notre priorité est claire : garantir un espace public propre, sécurisé, entretenu et agréable au quotidien. »

Quelles sont vos priorités pour l'espace public à Saint-Paul-Trois-Châteaux ?

« Notre priorité est claire : garantir un espace public propre, sécurisé, entretenu et agréable au quotidien. Cela passe par un renforcement de l'entretien courant de la voirie, des trottoirs et des espaces verts, ainsi qu'une vigilance accrue sur la propreté du domaine public. »

« S'agissant de la question des espaces verts, je vais pouvoir compter sur le soutien et sur l'expertise de Brigitte Terras, conseillère municipale déléguée. »

« Par ailleurs, nous souhaitons poursuivre les efforts en matière d'accessibilité et de sécurisation de la commune, notamment autour des écoles et des zones à forte fréquentation. »

Comment garantirez-vous un entretien régulier et durable du domaine public ?

« Globalement notre commune est propre même si nous devons constater quelques incivilités, des dépôts sauvages de temps à autre. Les équipes municipales interviennent quotidiennement sur le domaine public pour ramasser les débris, les feuilles, couper les herbes "folles" ou encore tondre les pelouses. Je pense aussi au passage de la balayeuse qui suit un programme d'intervention dans nos rues. C'est grâce à cette présence quotidienne sur le terrain des services municipaux, à l'organisation mise en place que nous arrivons à maintenir une ville propre et agréable. »

En matière d'entretien des bâtiments communaux, quel est votre objectif ?

« Il est important de maintenir nos structures dans un état d'entretien suffisant en intervenant le plus en amont possible pour éviter des interventions plus lourdes et plus coûteuses. L'objectif est bien évidemment de faire en sorte que nos bâtiments restent accueillants, fonctionnels et propres. »

« Nous souhaitons poursuivre les efforts en matière d'accessibilité et de sécurisation de la commune, notamment autour des écoles et des zones à forte fréquentation. »



Véronique HURBIN

SIXIÈME ADJOINTE
AU MAIRE EN CHARGE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES RISQUES INDUSTRIELS

Vous prenez en charge la délégation à l'environnement, au développement durable et aux risques industriels. Est-ce un domaine nouveau pour vous ?

« Pas du tout. C'est une délégation qui entre pleinement dans la continuité de mon engagement, de mon parcours personnel et professionnel. Cela me permet aujourd'hui d'aborder cette mission avec une connaissance concrète des enjeux, qu'ils soient réglementaires, techniques ou humains. »

Quelles seront vos priorités pour cette nouvelle mandature ?

« La transition écologique constitue évidemment un axe central. Il s'agit de poursuivre et d'amplifier les actions en faveur de la réduction de notre empreinte environnementale et d'adapter la ville au climat de demain. Cela touche un grand nombre de sujets, qu'il s'agisse de la gestion responsable des déchets, de la préservation des espaces naturels, de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics ou encore du développement des mobilités douces. La question des risques industriels est également essentielle. De nombreuses industries sont implantées sur et à proximité de notre territoire. Il est indispensable de connaître les risques et d'assurer l'information et la prévention de nos habitants, en lien avec les services de l'État et les industriels. »

« La transition écologique constitue un axe central de cette nouvelle mandature. »

Comment comptez-vous mettre en œuvre ces orientations ?

« Une politique environnementale durable ne peut pas être traitée de manière isolée : elle doit irriguer l'ensemble des politiques municipales, qu'il s'agisse d'urbanisme, de travaux ou d'éducation.

Je pense aux zones agricoles protégées que nous avons pu mettre en place dans le mandat précédent, au travail de plantation d'essences économes en eau et résistantes à la chaleur que nous allons poursuivre avec ma collègue Brigitte Terras, à la finalisation de l'interconnexion du réseau d'eau potable, à la finalisation du passage en led de l'éclairage public, à la création du parc paysager devant le centre aquatique ou bien encore à la végétalisation des extérieurs du Rubis'Cube pour qu'ils soient accessibles aux enfants en période chaude.

La concertation sera également primordiale. La transition écologique ne se décrète pas, elle se construit collectivement. Il faudra associer les habitants, les associations et les acteurs économiques par le biais des différentes instances participatives afin que chacun puisse être acteur du changement. »

Dans quel état d'esprit abordez-vous cette nouvelle responsabilité ?

« Avec détermination et lucidité. Les défis environnementaux sont majeurs et je suis convaincue que notre commune a les atouts pour réussir cette transition. Pour réussir j'ai la volonté de travailler en concertation et en interface avec mes collègues élus. Je souhaite inscrire cette mandature dans une dynamique positive, pragmatique et responsable, au service d'un territoire plus durable et plus résilient. »



Benoit MAIGRE

SEPTIÈME ADJOINT
AU MAIRE EN CHARGE
DU SPORT

Sport : une feuille de route ambitieuse pour une commune en mouvement

Pourquoi avoir choisi la délégation aux sports ?

« D'abord, c'est un choix collectif mais qui me correspond tout à fait. J'ai déjà été amené à assumer cette fonction dans le précédent mandat en binôme avec Alain Rivière. Le sport a toujours été une passion pour moi, mais c'est aussi – et c'est l'enseignant qui vous parle – un formidable vecteur de lien social. Être adjoint au sport me permet de conjuguer engagement citoyen et valeurs que je défends depuis longtemps : l'équité, le travail d'équipe, l'inclusion, la persévérance et le respect. »

Quel rôle le sport occupe-t-il dans votre vie personnelle ?

« Depuis le plus jeune âge, j'ai pratiqué bon nombre d'activités physiques ou sportives. Aujourd'hui je fais régulièrement de la course à pied, mais ce qui m'intéresse surtout, c'est de voir le sport comme un espace d'épanouissement pour tous. »

Quelle est votre vision pour le sport dans la commune ?

« Mon ambition est que chaque habitant trouve sa place dans la pratique sportive, qu'il s'agisse de loisirs, de compétitions ou d'activités adaptées aux seniors, aux personnes victimes d'un handicap ou aux jeunes, sans oublier le volet santé. »

Quelles seront vos priorités dès le début du mandat ?

« Continuer à moderniser les équipements pour répondre aux besoins exprimés, renforcer le soutien à la quarantaine d'associations sportives existantes, développer des programmes pour les publics éloignés du sport et promouvoir la pratique sportive, les événements fédérateurs dans toute la commune. »

Comment envisagez-vous la collaboration avec les associations locales ?

« D'abord je souhaite, au nom de la municipalité, dire merci à tous ces acteurs du tissu associatif pour leur engagement, leur énergie et leur passion. Ensemble, nous allons continuer à faire de belles choses pour que vive le sport en Tricastin. Mon souhait est de maintenir ce lien de proximité et d'écoute qui nous permet d'avancer ensemble. »

Quels événements sportifs prévoyez-vous pour la commune prochainement ?

« Nous allons renouveler en mai les Olympiades scolaires. Cette manifestation sportive organisée sur deux jours, qui regroupe 600 élèves et 18 associations sportives, vise à faire découvrir une multitude de disciplines, avec pour objectif de créer des vocations et inciter à la pratique sportive. Je pense également au Championnat de France d'escrime qu'organise en mai le Masque de fer Tricastin. Mais, au-delà de ça, le planning des événements sportifs est très dense, car il n'y a pas une semaine sans rencontres, challenges ou autres compétitions. »



Isabelle COR SINI

HUITIÈME ADJOINTE
AU MAIRE EN CHARGE
DE LA CITOYENNETÉ ET
DE LA COMMUNICATION

Nouvellement désignée adjointe au maire à la citoyenneté et à la transparence de la vie publique, Isabelle Corsini porte une délégation transversale qui vise à renforcer le lien entre la municipalité et les habitants. Elle nous explique les enjeux de cette mission et les actions qu'elle souhaite développer.

Votre délégation associe citoyenneté et transparence de la vie publique. Que recouvre-t-elle concrètement ?

Elle englobe deux dimensions complémentaires. La première concerne le suivi et l'animation des instances de démocratie de proximité : conseils de quartier, réunions publiques, consultations citoyennes. L'objectif est de permettre aux habitants de s'exprimer, de proposer et de contribuer activement à la vie de la commune.

La seconde dimension touche à la transparence et aux outils de communication mis en œuvre par la municipalité. Il s'agit de garantir une information claire, accessible et régulière sur les décisions prises, les projets en cours et les finances publiques.

Pourquoi cette délégation est-elle importante aujourd'hui ?

Les citoyens souhaitent être davantage associés aux décisions qui les concernent. La démocratie locale ne se limite pas aux élections : elle se vit au quotidien. Nous devons renforcer les espaces d'échanges constructifs et veiller à ce que chacun puisse y trouver sa place.

Dans le même temps, la transparence est une exigence forte. Expliquer les choix, rendre compte des

actions menées et assurer la lisibilité de l'action publique sont essentiels pour nous.

Comment comptez-vous faire évoluer les outils de participation et de communication ?

Nous allons poursuivre la dynamique engagée tout en cherchant à moderniser nos pratiques. Cela implique une meilleure coordination des instances existantes tout en développant de nouveaux outils d'animation des instances.

Concernant la communication municipale, nous souhaitons la rendre toujours plus pédagogique et accessible. Le magazine municipal, le site internet et les supports numériques doivent permettre à chacun de comprendre les projets, les enjeux budgétaires et les grandes orientations de la commune. Nous allons aussi poursuivre les actions dans les quartiers pour être au plus proche du terrain et des habitants.

Dans quel esprit abordez-vous cette nouvelle responsabilité ?

Avec conviction et ouverture. La citoyenneté se construit dans l'écoute et le dialogue. Mon rôle sera de favoriser un climat de confiance, de garantir la transparence des décisions et de veiller à ce que la participation des habitants soit réelle et profitable à toutes et tous.

“Les citoyens souhaitent être davantage associés aux décisions qui les concernent.”

La municipalité





**Jean-Michel
CATELINOIS**
Maire

ADJOINTS AU MAIRE



Guy FAYOLLE
Chargé du développement de la ville et des grands projets (Grands projets, urbanisme, commerce, stratégie et prospective de la ville)



Béatrice ROUMIEUX
Chargée de la solidarité, de la santé et de l'accompagnement social (solidarité, santé, CCAS)



Daniel BERNARD
Chargé de la culture et du patrimoine (affaires culturelles, associations culturelles, gestion des salles communales, animation de la ville, archives, médiathèque)



Céline ARANEGA
Chargée des affaires scolaires, du périscolaire et de la jeunesse



Alain RIVIERE
Chargé de l'espace public, des travaux et propreté urbaine (entretien des espaces verts et publics, propreté, espaces verts, éclairage public, mobilier urbain, travaux)



Véronique HURBIN
Chargée de l'environnement, du développement durable et des risques industriels (environnement, gestion des fluides et délégataires, pilotage de l'aide aux Tricastins pour l'économie d'énergie et l'habitat, risques industriels)



Benoît MAIGRE
Chargé du sport (manifestations sportives, associations sportives)



Isabelle CORSINI
Chargée de la citoyenneté et de la communication (gestion des instances de participation citoyennes, coordination des dispositifs de communication)



La municipalité

Conseillers municipaux de la Majorité

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Nathalie GLEIZE
Chargée de la petite enfance



Bernard LACOTTE
Chargé de la gestion du personnel
municipal, de la prévention des risques
et du dialogue social



Brigitte TERRAS
Chargée de la gestion des espaces
verts communaux et de la politique
d'embellissement de la ville



Pierre DESCOURS



Marcel CARUANA



Yan THIBAULT



Béatrice HUYGHE



Elisa BONALDI



Didier HARTMANN



Samira EL BERMIL



Marin TESSIER

CONSEILLER MUNICIPAUX

Conseillers municipaux de la minorité



Amélie GOUGAUD



Jacqueline OLEART



Bobby NOGUEIRA



Kristina HAZARD



Marion GILLET



Marie FONTAINE



Frédéric FOI



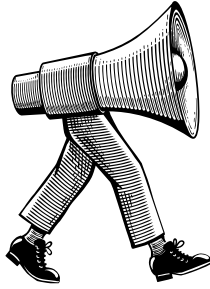
Frédéric JOST



Muriel MAURIN



TRIBUNES



MAJORITÉ *MERCI D'AVOIR PARTAGÉ NOTRE PASSION*

Dimanche 22 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire notre commune dans les années à venir. Le résultat du scrutin a placé notre liste « Saint-Paul passion commune » en tête de tous les bureaux de vote. Ce choix nous honore autant qu'il nous engage.

Nous tenons d'abord à vous adresser un message simple et sincère : merci !

Merci aux électeurs qui nous ont apporté leur voix. Cette victoire est d'abord la vôtre et nous vous en sommes reconnaissants.

Merci à l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés dans les bureaux de vote pour s'exprimer. Quelle que soit votre sensibilité, votre participation témoigne d'un attachement précieux à la vie de notre commune et à la démocratie.

Merci aussi à tous les colistiers qui se sont lancés dans cette élection et dont il convient de saluer l'engagement citoyen.

La campagne que nous avons pu mener les uns et les autres a fait émerger des attentes que nous avons pu prendre en considération. Nous avons pris toute la mesure des signaux exprimés par

les électeurs, dans leur diversité, y compris ceux qui ne se sont pas portés sur notre candidature.

Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre. Au-delà des sensibilités, c'est l'intérêt général qui doit nous rassembler.

Nous nous consacrerons pleinement au bien-être de tous les Tricastins, avec une exigence claire : que chacun trouve sa place et que personne ne soit laissé de côté.

Nous continuerons d'avancer, avec sérieux et engagement, pour construire un avenir qui rassemble et qui profite à chacun.

Nous le ferons avec pragmatisme, transparence et dans le respect de nos engagements.

Nous continuerons à venir à votre rencontre, à écouter vos préoccupations et à construire avec vous les solutions de demain.

Ensemble, nous continuerons à faire vivre cette âme Tricastine qui fait notre fierté.

À nouveau, merci pour votre confiance.

Vos élus de la majorité municipale, A votre service.

MINORITÉ *VOTRE CONFIANCE, NOTRE ENGAGEMENT*

À la suite de l'installation du nouveau conseil municipal, nous remercions sincèrement les 1 983 électeurs qui ont choisi la liste SAINT-PAUL AUTREMENT. Avec 46,52 % des suffrages, vous avez clairement exprimé votre volonté de voir émerger une autre orientation pour notre commune. Ce résultat, loin d'être anodin, nous oblige.

La répartition des sièges — 6 élus sur 29 — ne reflète pas fidèlement le poids de cette expression démocratique. Pourtant, près d'un électeur sur deux a fait le choix du changement. C'est cette voix forte que nous porterons au sein du conseil municipal.

Au fil de la campagne, sur le terrain, dans les échanges directs avec vous, une attente nette s'est dessinée : plus de transparence, une démocratie locale renforcée, un centre-ville qui revivra réellement, une ambition culturelle assumée et une attention concrète portée à toutes les générations. Ces attentes ne disparaissent pas avec le scrutin. Elles doivent être prises en compte dans le débat municipal.

Nous prenons acte de la réélection de Monsieur le Maire. La démocratie s'est exprimée et nous respectons ce résultat. Toutefois,

l'élection n'efface pas les aspirations que vous avez partagées avec nous. Cet engagement ne s'arrête pas au soir du scrutin ; il n'est qu'une étape.

Nous envisageons alors notre rôle au sein de la minorité comme étant dans la construction.

Nous ne serons pas dans l'obstruction, mais dans le travail de fond, au service de l'intérêt général.

La majorité évoque le « dialogue », « l'écoute » et la « coopération ». Nous serons au rendez-vous — mais ces principes ne peuvent rester des intentions. Ils devront se traduire dans les faits. Nous œuvrerons pour.

Nous resterons présents et à votre écoute tout au long de ce mandat pour l'avenir de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

**Les élus de Saint-Paul Autrement (par ordre alphabétique) :
Frédéric FOI, Marie FONTAINE, Marion GILLET, Kristina HAZARD,
Frédéric JOST, Muriel MAURIN.**



À votre AGENDA

VILLE



1



2



3

20/04

Conférence : l'Inde, une expérience vécue... au-delà des images et des clichés tenaces ①

18h, salle Chaussy, 4€
UPT, 06 70 86 63 26

20/04

Découverte du chant des oiseaux avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ②

18h15 - 20h15, espace Coluche,
gratuit sur réservation
CEET, Philippe 07 86 16 80 83

23/04

**Salon d'entreprises
« Les atouts du Tricastin »**

Toute la journée, salle Fontaine
06 19 91 71 09

Kfé des parents : le portage des bébés après 12 mois animé par Amélie Manfredi

9h30-11h, espace Coluche, gratuit
Mosaïc, 04 75 00 82 30

25/04

Nettoyons la nature avec la participation du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

10h-12h, zone artisanale des Pâtis,
rendez-vous à 9h45 sur place
CEET, Philippe, 07 86 16 80 83

Gala 40^e anniversaire ③

19h30-21h30h, salle Fontaine
5 € l'entrée, gratuit pour les -6 ans,
Association Karaté SP3C, 07 49 15 92 61

27/04

Conférence : les corbeaux au sommet de l'intelligence et du comportement animal, pourquoi ?

18h, salle Chaussy, 4€
UPT, 06 88 24 22 47

28/04

Thé dansant
14h-18h30, salle Fontaine, 10€
Guichet unique, 04 75 96 78 78

02/05

Concours hip-hop

10h-17h, salle Fontaine, 12€,
- de 12 ans, gratuit
École 1001 danses, 04 75 53 99 25

Théâtre d'improvisation

20h30, espace Coluche, 10€ ou 8€
Cie L'improdrôme, 06 25 53 04 68,
contact@limprodrome.fr

02 & 03/05

Tournoi foot

Catégories U6 à U9 - FCT

04/05

Conférence : l'I.A. en médecine

18h, salle Chaussy, 4€
UPT, 06 77 49 15 43

07 & 21/05

Kfé des parents

9h30-11h, espace Coluche,
gratuit
Mosaïc, 04 75 00 82 30

09/05

Humour

Philippe Caverivière
20h30, salle Fontaine
Guichet unique, 04 75 96 78 78

À votre AGENDA

VILLE



11/05

Conférence : les veuves, histoire et actualité
18h, salle Chausy, 4€
UPT, 06 77 49 15 43

13/05

Balade botanique et patrimoine « Au fil de l'eau, au gré des jardins »
15h-16h30, promenade des jardins, 5 € adulte, gratuit - de 18 ans
OTI Drôme Sud Provence et Musat

15/05

Fête de la bière ①
19h, parking Chausy
Food trucks, brasseurs et animation musicale

18/05

Conférence : 1787, voyage du navigateur Jean-François de La Pérouse
18h, salle Chausy, 4€
UPT, 06 60 99 98 74

Du 19/05 au 23/05

Semaine de la danse ②
C^o Instabili
Spectacles, rencontres, bal participatif

Jusqu'au 23/05

Exposition "la déprise" de Gyan Panchal
Galerie Angle, 04 75 04 73 03

La Nuit des musées

18h à 21h, Musat
04 75 96 92 48

Danse

Cartes Blanches, C^o Kafig
20h30, salle Fontaine, 35€ - 30€
Guichet Unique, 04 75 96 78 78

24/05

Vide-greniers des sapeurs-pompiers
9h-17h, parking Chausy
Informations sur
www.pompierstpaul3chateaux.fr
Amicale des Sapeurs-Pompiers,
videgreniers.pompierssp3c@gmail.com,
06 88 03 90 12

29/05

Randonnée (nocturne) Veillée des Carriers (VTT, marche)
19h30-21h30, caves du Mas Théo (départ) - 7 / 9 €, ravitaillements et assiettes repas compris. Cyclo Club Tricastin, M. Brun, 06 42 68 18 85

29 & 30/05

Gala de danse - Les Amis de la danse
20h30, Espace de la Gare
13/14 € - Association Les Amis de la danse, 06 66 71 84 29,
contact@amisdeladanse.info
www.lesamisdeladanse.com

30/05

Vide-grenier de l'EHPAD ③
8h à 17h, jardin de l'EHPAD Terre des Vignes
Rens. et réservations : 07 80 90 44 16
ou videgrenier.sp3c@gmail.com

30 & 31/05

Championnat de France d'escrime catégorie - 20 ans
8h-18h gymnase Plein Soleil et salle Marcel Gony - Entrée gratuite, restauration et buvette sur place
Masque de Fer Tricastin, Mme Bouisson,
06 75 79 09 45

+ ——— Toutes les activités proposées à la médiathèque sont gratuites, s'inscrire pour participer

À votre AGENDA MÉDIATHÈQUE



①



②



③

Avril

La forêt
à l'honneur



15/04, 14h-16h

Avec le Musée d'Archéologie Tricastine

En compagnie d'une botaniste
Balade à la découverte des Carrières
de pierre
À partir de 6 ans

18/04

Avec Gaëtan Dorémus ①

Découvrez le métier d'illustrateur
à travers deux ateliers créatifs pour
se perdre au cœur de sa propre forêt...
10h30-12h : atelier dès 4 ans
"La grande micro-forêt !"
14h30-16h30 : atelier adultes
"Seul dans la forêt immense..."



23/04, 20h

**Avec Mattia Trabucchi, France Nature
Environnement PACA, réalisateur**

**Avec Patrick Faure, France Nature
Environnement Vaucluse**

**Avec le Collectif Environnement
en Tricastin** ②

Ciné-Débat
Projection et échanges autour du film
L'arbre qui cache les forêts de Mattia
Trabucchi
Payant, au cinéma le 7^e Art

24/04, 18h

**Avec Martine Limonta des
Compagnons de la Pierre Blanche**

Lecture à voix haute de L'homme
qui plantait des arbres et autres textes
de Jean Giono
Ados et adultes



Mai

Mois
de la petite
enfance



06/05

Ateliers d'éveil au cirque

Avec Cécile Audibert, et La Cascade
Venez partager un moment circassien
en famille autour de l'équilibre, la
manipulation d'objets et l'acrobatie.
10h-10h45 : de 18 mois à 3 ans
11h-11h45 : de 3 ans (scolarisé) à 6 ans

09/05, 10h30

Mini jeu

Venez découvrir une sélection
de jeux pour les petits !
De 2 à 6 ans

13/05, 10h30

Mini croc ③

Lecture d'albums et comptines
pour les tout-petits !
Dès la naissance

+ ——— Toutes les activités proposées à la médiathèque sont gratuites, s'inscrire pour participer

À votre AGENDA MÉDIATHÈQUE



①

20/05, 10h30

Avec la Maison de l'enfance (RAM)

Kamishibai : Tombe, tombe la pluie
De 2 à 6 ans
Espace Coluche

22/05, 18h

**Coups de cœur des lecteurs
et du public** ①

Lectures suivies d'une auberge espagnole
ouverte aux lecteurs et auditeurs
Ados et adultes

23/05, 10h30

Spectacle Bateau sous l'eau ②

De et par Maëlle Batelica
Un voyage aquatique musical amusant
et lumineux.
Dès 1 an, à l'Espace Coluche.
En partenariat avec Mosaïc



②

27/05, 10h30

**Les comptines de notre
enfance... revisitées !**

Venez écouter et chanter
des comptines
De 2 à 102 ans

30/05

Ateliers créatifs

De et par Aurélie Gaud
Découvrez le métier d'illustratrice
à travers deux ateliers créatifs
10h30-11h30 : atelier Youpi Youpla
15h-16h : atelier À l'intérieur de moi
De 3 à 6 ans



+
|

Toutes les
activités
proposées à la
médiathèque
sont gratuites,
s'inscrire pour
participer



Guichet unique

Afin de faciliter les démarches administratives, les Tricastins ont un seul point d'entrée pour les renseigner sur tous les aspects de la vie locale : le guichet unique.

Tél. : 04 75 96 78 78

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12h

Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h



Numéros utiles

Intercommunalité Drôme Sud Provence :
04 75 96 63 02

Service déchets intercommunalité :
04 75 96 06 12

Office de tourisme intercommunal :
04 75 96 59 60

Centre de santé : 04 75 46 02 41

Lycée Drôme provençale : 04 75 96 62 27

Collège Jean-Perrin : 04 75 96 66 60

Trésorerie de Pierrelatte : 04 75 97 20 20

Préfecture de la Drôme (Valence) :
04 75 79 28 28

Sous-préfecture de l'arrondissement (Nyons) :
04 26 52 65 40

Centre aquatique L'Odyssee'O : 04 26 83 01 21

France Services

Espace unique d'accueil et d'accompagnement pour des démarches administratives, avec un accès aux principaux organismes de services publics.

Tél. : 04 75 96 53 89

E-mail : franceservices@mairie-sp3c.fr

France services reçoit sur RDV.

Les horaires d'ouverture sont :

lundi et mercredi: 9h - 12h

mardi et jeudi : 9h -12h / 13h30 - 17h

vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h

France services

Numéros d'urgence

Pompiers : 18 (112 à partir d'un téléphone portable)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 ou 04 75 04 70 67

Pharmacie de garde : 04 90 40 00 50 ou 3237

Médecin de garde : 15

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Drogue Info Service : 0800 23 13 13

Écoute alcool : 0811 91 30 30

Sida Info Service : 0800 840 800

Écoute cancer : 0810 810 820

Enfance maltraitée : 119

Écoute cannabis : 0811 91 20 20



Nouveaux arrivants

Vous venez récemment d'emménager à Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Rendez-vous au guichet unique pour faire toutes vos démarches nécessaires (listes électorales, activités périscolaires, collecte des déchets, etc.). Vous serez également enregistrés par les services de la Ville afin d'être contactés pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.



Autres services et structures de la Ville

Police municipale : 04 75 04 75 45

Urbanisme : 04 75 96 95 17 (les mercredis, jeudis et vendredis matins)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :
04 75 04 49 00

Maison des aînés : 04 75 96 60 51

Médiathèque : 04 75 96 61 80

Musée d'archéologie tricastine : 04 75 96 92 48

ENTRÉE GRATUITE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

**30 & 31
MAI**

ASSAULTS DÈS 8H
À PLEIN SOLEIL ET GONY
FINALES À PLEIN SOLEIL
SAMEDI 17H • DIMANCHE 14H

**ÉPÉE
M20**

GYMNASE PLEIN SOLEIL & SALLE GONY
BUVETTE & RESTAURATION